

Aux détenteurs d'un permis général d'importation (PGI) B ou C

Zurich, le 18 juillet 2016
 n/signé MK/EG/MS/CT
 circ. no 21744 f

Modifications du tarif douanier suisse au 1^{er} août 2016

Mesdames, Messieurs

En raison de modifications de l'ordonnance sur l'imposition des huiles minérales (Oimpmin; RS 641.611) concernant les biocarburants et biocombustibles tels que les mélanges d'essence, le biodiesel et le biocombustible, on a créé d'une part, de nouvelles clés statistiques et de nouveaux numéros d'article Impmin pour différents numéros de tarif douanier, et d'autre part, certaines clés statistiques et certains numéros d'articles Impmin sont supprimés. Vous trouverez des informations détaillées de l'Administration fédérale des douanes sur le site internet suivant:

http://www.ezv.admin.ch/zollinfo_firmen/04020/04256/04263/06067/index.html?lang=fr

Sur certains de ces produits, des contributions au fonds de garantie et au fonds UP seront nouvellement perçues. **Ces modifications entreront en vigueur au 1^{er} août 2016.**

Pour les détenteurs d'un PGI B, cela signifie qu'éventuellement à partir du 1^{er} août 2016, nous devons percevoir des contributions au fonds de garantie et au fonds UP pour des produits qui sont actuellement considérés comme produits spéciaux (sans obligation de contribution).

Pour les détenteurs d'un PGI C, ces modifications signifient que, suivant le but d'utilisation de la marchandise, CARBURA doit échanger le PGI C actuel en un PGI B et nouvellement percevoir des contributions au fonds de garantie et au fonds UP pour les quantités importées à partir du 1^{er} août 2016.

Comme nous ne savons pas encore quels numéros de tarif douanier / clés vous désirez importer à l'avenir, nous devons éventuellement débiter après coup les contributions au fonds de garantie et au fonds UP.

Pour les produits supplémentaires, les taux suivants sont valables:

Produit	No Impmin	No tarif douanier / clé	Contributions fonds de garantie CHF / m ³	Contributions fonds UP CHF / m ³
RBOB Essence de base	203	2710.1211 924	3.30	0.85
E0 Sans plomb 95, fossile pure	201	2710.1211 921	3.30	0.85
E0 Sans plomb 98, fossile pure	202	2710.1211 941	3.30	0.85

Produit	No Impmin	No tarif douanier / clé	Contributions fonds de garantie CHF / m ³	Contributions fonds UP CHF / m ³
E5 Sans plomb 95, avec/avec et sans preuve	206	2710.1211 925-927	3.30	0.85
E5 Sans plomb 95, sans preuve	207	2710.1211 928-929	3.30	0.85
E10 Sans plomb 95, avec/avec et sans preuve	208	2710.1211 935-937	3.30	0.85
E10 Sans plomb 95, sans preuve	209	2710.1211 938-939	3.30	0.85
Mélanges d'essence	259	2710.1211 998-999	3.30	0.85
B0 Huile Diesel, fossile pure	280	2710.1912 921	3.30	0.85
Mélange d'huile Diesel et de biocarburants	281	2710.1912 924-925	3.30	0.85
B7 Huile Diesel, avec/avec et sans preuve	286	2710.2010 925-927	3.30	0.85
B7 Huile Diesel, sans preuve	287	2710.2010 928-929	3.30	0.85
B30 Huile Diesel	299	2710.2010 998-999	3.30	0.85
Biocombustibles	342	2710.2090 931-932	0.30	0.85
E85, avec/avec et sans preuve	731	3824.9030 975-977	3.30	0.85
E85, sans preuve	732	3824.9030 978-979	3.30	0.85
Mélanges de biocarburants	689	3824.9030 998-999	3.30	0.85
Mélanges de biodiesel	706	3826.0010 998-999	3.30	0.85
Biocombustibles	707	3826.0090 941-942	0.30	0.85

Nous vous prions de vérifier quels numéros de tarif douanier / clés vous désirez importer à partir du 1^{er} août 2016 et de nous contacter aussitôt que possible pour pouvoir adapter votre PGI ou éventuellement établir un nouveau PGI. En même temps, nous vous prions d'informer votre transporteur de ces modifications afin d'éviter des complications lors du dédouanement de la marchandise.

Si toutefois vous envisagez de renoncer à votre activité d'importation, nous vous prions de nous confirmer cette cessation de l'activité d'importation moyennant le bulletin-réponse ci-joint et de nous le retourner ensemble avec l'original de votre PGI.

Nous sommes volontiers à votre disposition pour répondre à vos questions:

Monsieur Emanuell Gjergji 044 217 41 41 emanuell.gjergji@carbura.ch
 Madame Vreni Bernet 044 217 41 68 vreni.bernet@carbura.ch
 Madame Monika Salvotelli 044 217 41 21 monika.salvotelli@carbura.ch

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, nos salutations distinguées.

Michelle Keller

Monika Salvotelli

Annexe mentionnée